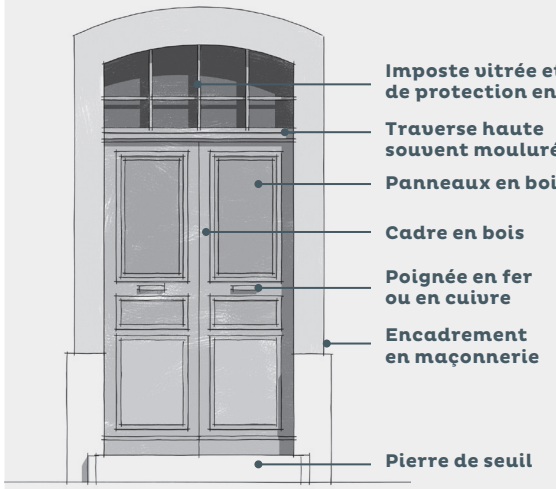
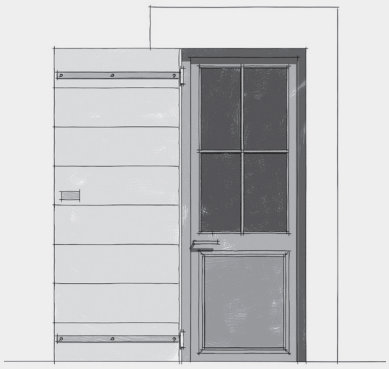
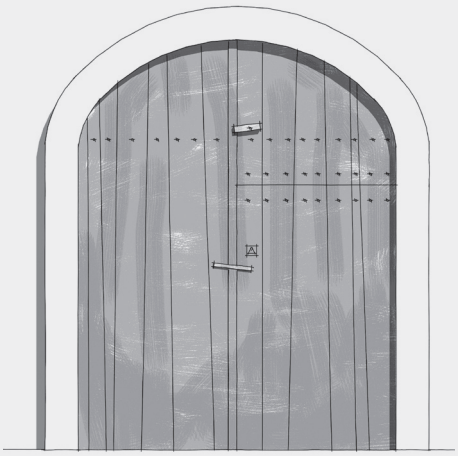
les portes

Situées à hauteur des passants et au premier plan depuis la rue, les portes d'entrée, de remises, de garages sont très présentes dans la perception quotidienne des centres anciens.









Porte à cadre et panneaux
avec traverse moulurée
et imposte vitrée

Porte extérieure vitrée
avec petits bois,
panneau mouluré en partie basse
et volet de protection à doubles
lames de bois croisées

Porte de remise à deux vantaux
avec vantail droit coupé
pour accès piéton

les portes

Le style des portes anciennes, leur décor souvent en rapport avec celui de leur encadrement en pierres de taille ou en enduit, constituent un patrimoine précieux et fragile lié à l'architecture et à l'époque de construction de l'édifice.

Traditionnellement en bois, la porte d'entrée est souvent l'élément le plus ouvragé d'une façade, traduisant le goût d'une époque et la richesse du propriétaire. Elle est au cœur d'un dispositif d'entrée complété par un encadrement, une pierre de seuil ou un emmarchement, qui constituent un ensemble cohérent.

Un grand soin était apporté aux éléments de serrurerie qui l'accompagnent : ferrures, pentures*, gonds, serrures, boutons et heurtoirs de porte…

Au XIXe siècle se développe le vitrage partiel en partie haute de la porte d'entrée ou en imposte*, protégé par une grille ouvragée en ferronnerie, pour permettre d'éclairer l'entrée.

FAIRE LES BONS CHOIX

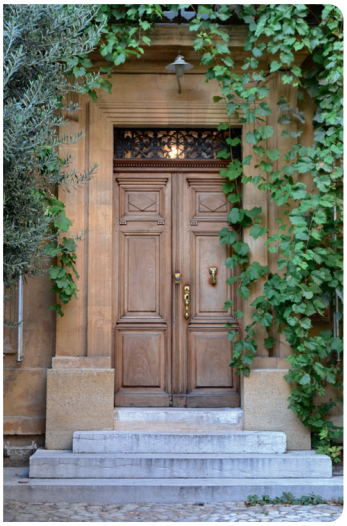
AVANT TOUS TRAVAUX

Il convient d'abord d'évaluer l'intérêt de remplacer les portes. Privilégiez toujours la conservation et la restauration des portes anciennes. En effet, les portes traditionnelles en bois sont composées de différents éléments qui peuvent être remplacés ou réparés. Certains d'entre eux ont même été conçus dans cet objectif précis, on les appelle les « pièces martyres ».
Consultez un professionnel (artisan-menuisier ou architecte) pour vous accompagner dans vos choix.

QUELS TRAVAUX ?

Pour entretenir et redonner tout son éclat à une porte ancienne en bois ouvragée et cirée, il convient, après révision et éventuelles réparations, de la nettoyer ou de la poncer si nécessaire, puis d'appliquer une cire ou une huile adaptée. Les vernis ne sont pas appropriés ; ils dénaturent l'aspect du bois et vieillissent mal. Évitez aussi la peinture qui n'était traditionnellement pas d'usage sur ce type d'ouvrage, de façon à mettre en valeur la matière et les nuances des bois nobles utilisés pour leur fabrication.
Si vous devez remplacer une porte ancienne, restituez-la en bois, son matériau d'origine. Choisissez un modèle compatible avec l'époque et l'architecture du bâtiment. Évitez les modèles de catalogue, étrangers à la typologie locale. Ils sont souvent mal adaptés au bâti ancien qui nécessite une conception et une pose « sur mesure » : pour s'ajuster à chaque encadrement,





aux formes et dimensions particulières des baies, à leurs irrégularités. Veillez au réemploi des ferrures et éléments de quincaillerie d'origine qui participent de façon essentielle à sa qualité et à son caractère.
La solution d'une porte-fenêtre associée à un volet peut être envisagée pour gagner en luminosité dans une ruelle peu passante.
Intégrez les éléments techniques comme les boîtes aux lettres et les sonnettes, afin d'éviter qu'ils ne finissent accrochés sommairement en façade !
Conservées, restaurées et peintes comme les volets, les anciennes portes de remises, portes d'ateliers ou portes-cochères, lorsqu'elles existent, peuvent constituer des portes de garage économiques en harmonie avec l'architecture de la façade.

QUELS MATÉRIAUX ?

Choisissez une porte en bois massif.
Le bois est un matériau isolant, naturel, totalement recyclable et respectueux de l'environnement. Attention aux essences exotiques, souvent recommandées pour leur résistance à l'humidité ; assurez-vous qu'elles proviennent de forêts gérées durablement.
Le prix d'une porte en bois peut être très variable suivant l'essence utilisée et la finition présentée, mais à gamme comparable, le bois présente un rapport qualité/prix plus intéressant que le PVC ou l'aluminium par exemple. Son nécessaire entretien constitue aussi la clef de sa longévité. On peut encore trouver des portes anciennes datant du XVI[e] siècle en excellent état, preuve de la durabilité du bois.

GLOSSAIRE

* penture : pièce de quincaillerie consistant en une barre de fer clonée ou rivée transversalement sur une porte ou une fenêtre pour la soutenir sur le gond.
*imposte : châssis fixe ou non, occupant le haut d'une baie, au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre.

UN PATRIMOINE LOCAL

les essences de bois utilisées pour les portes en Provence

Traditionnellement en bois, les portes anciennes mettaient en œuvre des essences locales de qualité : le noyer, le chêne, le poirier, le mélèze, le cyprès de Provence, le cèdre de l'Atlas (arbre originaire d'Afrique du Nord introduit vers 1860 dans le Luberon où il s'est parfaitement adapté).
Contrairement aux fenêtres et aux volets qui étaient toujours peints, jusqu'au XIX[e] siècle les portes étaient souvent cirées pour mettre en valeur les nuances et la patine des bois utilisés pour leur fabrication. À partir du XIX[e] siècle, elles sont souvent peintes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

loin d'être neutre, le blanc est une couleur très voyante

Chaque environnement présente une gamme de couleurs particulières, et toute introduction de nouvelles teintes par le biais de l'architecture doit se faire dans un souci d'intégration au paysage existant.
Le blanc est une couleur très réfléchissante et donc très voyante, à fortiori sous le soleil de Provence. Dans les centres anciens, il présente un très fort contraste avec les teintes dominantes du paysage urbain, traditionnellement plus foncées, « naturelles », fondues et atténuées. Pour ces raisons, son utilisation n'est pas recommandée en façade, tout particulièrement pour les portes de garage qui présentent une surface plus importante que les autres menuiseries. Il est préférable de choisir une couleur identique ou en harmonie avec celle des autres menuiseries.

ÉNERGIE & CLIMAT

Les portes et volets contribuent aussi à l'isolation de la maison et au confort, été comme hiver.
La réglementation thermique relative aux interventions sur des bâtiments existants (arrêté du 3 mai 2007) fixe des performances minimales à atteindre pour les portes-fenêtres : le coefficient de transmission thermique des nouvelles portes-fenêtres doit être inférieur ou égal à 2,3W/m^2.K.
La valeur fixée par l'Etat pour accéder aux aides qui peuvent être accordées pour les portes d'entrée est : Ud ≤ 1,7W/m^2.K.

Pour connaître les aides financières pour vos travaux de rénovation
→ Contactez votre Point Rénovation Info-Service au 0810 140 240.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Les travaux de remplacement ou de modification de portes existantes, ainsi que les travaux de pose de portes neuves, modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.
Certaines communes tiennent à votre disposition des palettes de couleurs pour les menuiseries.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

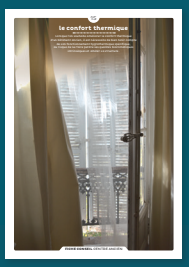
EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 09



07
les fenêtres



08
les volets



15
le confort thermique

Qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection, les centres anciens sont toujours des espaces de qualité. Chaque intervention sur les façades ou sur les toitures compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Les architectes de l'UDAP et du CAUE ont conçu ces 22 fiches conseils pour vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

Ce document est issu d'un projet collaboratif de grande qualité réalisé d'abord par le CAUE et l'UDAP des Bouches-duRhône.

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur **www.cauevar.fr**

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP VAR

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous à l'UDAP ou dans certaines collectivités locales et territoriales

www.culture
communication.gouv.fr
/ Regions / DRAC-PACA

sdap.var@culture.gouv.fr

04 94 31 59 95 (Toulon)

CAUE

Conseil
d'architecture d'urbanisme
et de l'environnement
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous au CAUE à Toulon, dans certaines collectivités locales et territoriales

www.cauevar.fr

contact@cauevar.fr

04 94 22 65 75 (Toulon)

Photos et croquis© CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins KP architectes urbanistes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Direction régionale des Affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449 avenue de la Mitre
83000 Toulon

LE DÉPARTEMENT VAR

CAUE VAR
17 rue Mirabeau - BP 5512
83098 Toulon cedex